

Publication de l'Insee sur le commerce de gros de produits alimentaires

2 mai 2016

En avril, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a consacré un focus au commerce de gros de produits alimentaires. Le secteur alimentaire représente, en 2013, un quart des ventes du commerce de gros, soit 179 milliards d'euros. Un tiers du chiffre d'affaires est généré par les centrales d'achats de produits alimentaires et près de la moitié des ventes concerne des produits frais (produits laitiers, œufs et huiles, fruits et légumes, viandes et poissons), même si la valeur a baissé entre 2005 et 2013.

Le secteur se concentre de plus en plus : en 2013, 9,5 % des entreprises réalisent 90 % du chiffre d'affaires, mais la situation est hétérogène selon les produits. Une structure sur quatre appartient à un groupe de sociétés (étranger dans 15 % des cas). De plus, 80 % des achats des grossistes se font en France et 57 % de leurs ventes auprès de détaillants. Enfin, ce secteur est peu ouvert aux échanges internationaux, avec là encore des différences en fonction des produits.

Source : [Insee](#)